INVESTISSEMENT

l'OCDE et d'autres codes et guides internationaux de pratiques exemplaires tels que le Contrat mondial de l'ONU et la Déclaration de principes (tripartite) publiée par l'Organisation internationale du travail fournissent un cadre de référence commun aux entreprises pour leur permettre d'adopter des pratiques commerciales responsables, ce qui est particulièrement important dans des pays où les structures de gouvernance sont faibles.

En plus d'améliorer la réputation des entreprises et de leur permettre d'affûter leur avantage concurrentiel, l'adoption de pratiques commerciales responsables peut aider à renforcer les liens de confiance mutuelle qui unissent les entreprises et les sociétés dans lesquelles elles exercent leurs activités, et contribuer à renforcer le climat de confiance envers l'investissement étranger.

On trouvera plus d'information sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales dans le site Web du Point de contact national (www.ncp-pcn.gc.ca/menu-fr.asp) ou dans le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/social-fr.asp).